

Le 21 novembre 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4057-2018 – Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2019-2020

OBJET : Planification de l'audience du RNCREQ

Chère consœur,

Voici les informations utiles à la planification de l'audience du RNCREQ dans le dossier en titre :

- Temps requis pour la reconnaissance du statut de témoin expert de Philip Raphals : 15 minutes
- Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 75 minutes
- Liste et qualification des témoins :
 - Philippe Raphals, témoin expert
 - Vincent Moreau, Directeur général du RNCREQ
- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins du Distributeur :
 - Panel 1 du Distributeur : 15 minutes
 - Panel 2 du Distributeur : 15 minutes
 - Panel 3 du Distributeur : 90 minutes
- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants :
 - Le RNCREQ se réserve le droit de poser des questions aux autres intervenants, pour une durée totale de 20 minutes.
- Temps prévu pour l'argumentation : 45 minutes

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Prenez note que durant la période réservée aux audiences, M. Moreau est uniquement disponible le 10 décembre (toute la journée) et le 11 décembre (après-midi seulement). Si c'était possible de prévoir la présentation de la preuve du RNCREQ dans l'une de ces plages horaires, ce serait bien apprécié.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard